# VIVRE À ANGERS

NOVEMBRE 2017 / N°411

www.angers.fr

**ACTUALITÉ**
La rénovation du centre de congrès

**MÉTROPOLE**
Du bon emploi de l'insertion

**REPORTAGE**
Un nouvel écrin pour l'apprentissage

SATISFACTION INFORMATION OPTIMISME Stationnement Jeunesse Espaces verts EFFICACITÉ Transports DYNAMISME Circulation Écoles Solidarités Sports Logement POSITIF Culture Propreté Développement économique Petite enfance AVENIR Sécurité PROXIMITÉ Commerce ÉCOUTE PROJETS Voirie Personnes âgées

# Ce que vous pensez de l'action municipale

Angers

**Les géants de l'électronique mondiale à Angers**

L'accueil du World Electronics Forum à Angers était l'événement de l'année. Du 24 au 28 octobre, des délégations de grandes entreprises et de fédérations du monde entier ont pu découvrir l'éco-système local en matière d'électronique, de numérique, d'objets connectés et d'industrie 4.0. En parallèle, Angers organisait la Connected Week, une semaine pendant laquelle le public était invité à s'initier aux dernières innovations et à s'interroger sur leurs implications dans la vie quotidienne. Comme ce fut le cas, ici, lors du Festival D qui a réuni 5 100 personnes, les 21 et 22 octobre, au Quai.

PHOTOS: THIERRY BONNET

# SOMMAIRE


**04 | Dossier**
Comment les Angevins jugent l'action de l'équipe municipale

**08 | Actu**
- Les travaux au centre de congrès ont démarré | 08
- Tout l'art de collectionner des œuvres contemporaines | 09
- Les arbres de Lélia Demoisy prennent racine au parc Balzac | 10
- Stationnement : les amendes à 17 euros bientôt remplacées par des forfaits à 27 euros | 12
- La gare de Trélazé sera opérationnelle fin août 2018 | 13
- Kara Technology table sur une révolution nautique | 15
- Interview : Jean-Bernard Desmonts directeur général du Cezam Pays de la Loire | 15

**16 | Le point Métropole**
Du bon emploi de l'insertion

JEAN-PATRICE CAMPION


**20 | Reportage**
- Un nouvel écrin pour l'apprentissage

**22 | Quartiers**
- Marcel-Pagnol se met à la musique | 22
- On y mange solidaire depuis trente ans | 23
- Trois étudiants en coloc' à la résidence autonomie | 24

**26 | Communes**
- Écouflant : On se cultive au Vallon des arts | 26
- Avrillé : Les groupes de musiques actuelles ont leur studio | 27
- Pellouailles-les-Vignes, verte et collaborative | 28

**29 | À l'affiche**
Les Soleils d'hiver s'illuminent à partir du 25 novembre

**30 | Tribunes**

**31 | Histoire**
Le premier corbillard



**Directeur de la publication :** Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** Thierry Gintrand. **Responsable de l'information :** Nathalie Maire. **Rédacteur en chef :** Pascal Le Manio. **Rédaction :** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard, Sébastien Rochard, Benoît Chanteloup, avec la participation de Juliette Cottin et Anne Rocher. **Contacter la rédaction :** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique :** Scoop Communication. **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 92 000 exemplaires. **Dépôt légal :** 4e trimestre 2017. **ISSN :** 1772-8347.


# ÉDITO

## Satisfaction et humilité

JEAN-PATRICE CAMPION

Dans le courant du mois de septembre, un sondage a été réalisé à la demande de la Ville d'Angers afin d'évaluer l'action de l'équipe municipale élue en 2014, et alors que nous sommes entrés dans la seconde moitié du mandat.

Plus de 600 Angevins ont été interrogés par téléphone, selon la méthodologie stricte qui encadre les enquêtes d'opinion.

Cette démarche n'a rien d'exceptionnel, même si, pour notre part, c'est la première fois que nous le faisons. Les municipalités ont besoin d'avoir un retour objectif sur leur travail au service de la population. Il y a déjà eu des sondages à Angers par le passé, il y en aura d'autres à l'avenir.

Le *Vivre à Angers* de ce mois de novembre publie les principaux résultats et enseignements de cette enquête. Sur le site internet de la Ville, vous pouvez consulter le questionnaire dans son intégralité, avec tous les commentaires de l'entreprise mandatée.

Ce sondage ayant été financé sur des fonds publics, il était légitime que tous les Angevins puissent y avoir accès. Notre démarche confirme l'un de nos engagements auquel je tiens particulièrement : revenir vers vous et vous rendre des comptes sur l'application de notre programme et sa pertinence.

Qu'apprend-on à la lecture des résultats ? Que vous jugez très positivement votre ville et vous montrez optimistes sur son avenir ; que dans sa globalité l'action de la municipalité est perçue comme très bonne ; enfin, que le travail fourni par l'équipe municipale est efficace et que, de ce fait, Angers est plus dynamique.

Mais les Angevins nous disent également avec beaucoup de franchise et de conviction qu'il nous faut faire plus et mieux dans des domaines qu'ils considèrent cruciaux. Le développement économique et l'emploi en font partie, à l'instar de la circulation et du stationnement. C'est pour cette raison que nous restons plus que jamais mobilisés.

Un sondage est une photographie de l'opinion à un instant donné. À la satisfaction des résultats que nous avons découverts s'ajoute aussitôt beaucoup d'humilité. Il n'y a pas de satisfaction excessive qui tienne quand il s'agit de l'avenir de notre ville.

Au travers cette enquête, je mesure la confiance que vous nous faites autant que ce qu'il reste à faire pour qu'Angers continue à se développer de façon cohérente et harmonieuse.

**Christophe Béchu**
**Maire d'Angers**

# Comment les Ange
# l'action de l'équipe

**Réunion publique de l'ensemble de l'équipe municipale de la majorité, le 12 octobre, au théâtre Chanzy. Une soirée interactive également relayée sur les réseaux**

# vins jugent municipale

JEAN-PATRICE CAMPION

**sociaux.**

**En complément du supplément distribué avec le *Vivre à Angers* d'octobre, la Ville a commandé un sondage afin de mesurer, à mi-mandat, le degré de satisfaction des Angevins vis-à-vis de l'action municipale. En voici les principaux enseignements.**

"*Bien sûr que je suis satisfait,* explique le maire Christophe Béchu, au moment de dévoiler les résultats du sondage commandé par la Ville, lors de la réunion publique organisée le 12 octobre au théâtre Chanzy. *Mais à la satisfaction s'ajoute beaucoup d'humilité. Je suis bien conscient qu'un sondage est une photographie de l'opinion à un instant donné et que les données collectées permettent aussi de mesurer ce qu'il nous reste à faire."*

Ce sondage a été réalisé par l'institut Kantar Public (ex-TNS Sofres) à la mi-septembre, par téléphone, auprès d'un panel représentatif de plus de 600 habitants *(lire en page 6)*. Il en ressort que, dans leur très grande majorité, les Angevins ont un regard très positif sur leur ville, aiment y vivre, et apprécient le travail mené depuis plus de trois ans par l'équipe municipale jugée "porteuse de projets d'avenir", "efficace", "présente sur le terrain", "proche des préoccupations des habitants" et "bonne gestionnaire de l'argent public". Tout cela avec des pourcentages supérieurs à ceux observés par le sondeur dans des villes comparables.

Dans le top 5 des domaines qui rencontrent la plus forte satisfaction, les espaces verts, l'animation et la vie culturelle de la ville, les équipements sportifs, les transports en commun et la collecte et le traitement des déchets. Quant aux priorités formulées par les personnes interrogées, le développement économique et l'emploi, la circulation et le stationnement ainsi que la sécurité sont sur le podium.

***"Les données collectées permettent aussi de mesurer ce qu'il nous reste à faire."***

"*Concernant l'économie et la sécurité, l'équipe est mobilisée depuis 2014. Les chiffres ne sont pas mauvais. Ils montrent que les mesures déjà mises en place sont sur la bonne voie mais ne vont pas encore assez loin,* commente Christophe Béchu. *Ce qui ne m'étonne pas et correspond aux remontées que nous avons du terrain, lorsque nous allons à la rencontre des Angevins au gré des journées de quartier, des permanences, des réunions publiques."* ■

# La méthodologie du sondage

**Le sondage a été réalisé par l'institut Kantar Public, du 14 au 16 septembre, par téléphone, auprès de 604 Angevins âgés de 18 ans et plus.**

**L'échantillon a été construit selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession) avec une stratification par quartier.**

**Dès que les données du sondeur le permettaient, les résultats angevins ont été comparés aux statistiques observées dans des communes de taille comparable, soit des villes de 100 000 à 300 000 habitants (hors région parisienne).**

## Dans l'ensemble êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, pas très satisfait ou pas du tout satisfait de vivre à Angers ?

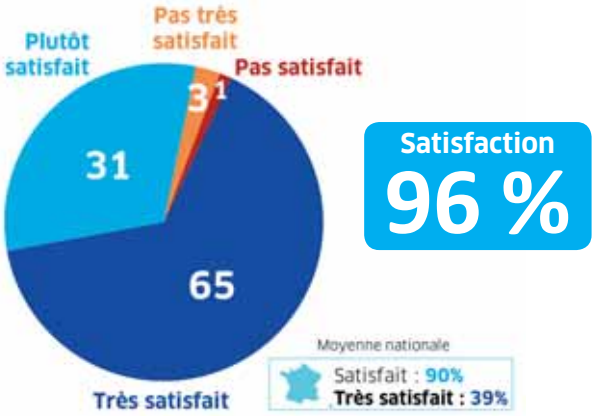


**Les Angevins déclarent être d'accord ou tout à fait d'accord pour dire :**

Angers est **agréable à vivre** **99 %**

Angers est **dynamique** **91 %**

Angers **a un avenir** **91 %**

Angers a **une bonne image à l'extérieur** **90 %**

## Estimez-vous que la municipalité d'Angers a accompli depuis 2014 un travail...

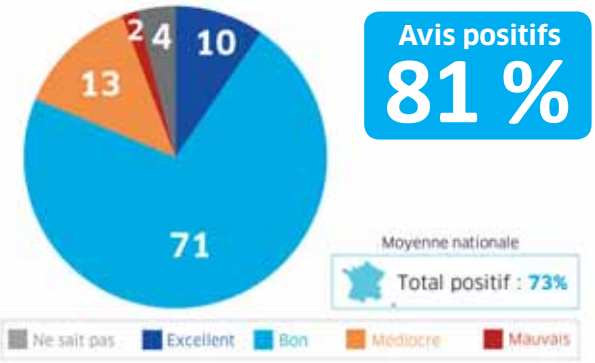


## Pour chacun des qualificatifs suivants, estimez-vous qu'ils s'appliquent plutôt bien ou plutôt mal à la municipalité d'Angers ?

## Pour chacun des domaines suivants, dites-moi si vous estimez que l'action de la municipalité est plutôt positive ou plutôt négative ?

## Estimez-vous qu'il y a eu des améliorations à Angers au cours de ces trois dernières années ?

| | |
|---|---|
| **Beaucoup** | **20 %** |
| **Assez** | **54 %** |
| Peu | 22 % |
| Pas du tout | 2 % |
| Ne sait pas | 2 % |

**74 %**

## Par rapport à il y a trois ans, estimez-vous qu'Angers est…

| | |
|---|---|
| **Plus dynamique** | **46 %** |
| Sans changement | 46 % |
| Moins dynamique | 5 % |
| Ne sait pas | 3 % |

## Estimez-vous que la municipalité d'Angers fait suffisamment d'efforts pour…

**Informer les habitants de ses projets et de ses réalisations**

| OUI | NON | Ne sait pas |
|---|---|---|
| 74 % | 25 % | 1 % |

**Être à l'écoute des préoccupations des gens comme vous**

| OUI | NON | Ne sait pas |
|---|---|---|
| 53 % | 42 % | 5 % |

**Tenir compte de l'avis des habitants avant de prendre des décisions importantes**

| OUI | NON | Ne sait pas |
|---|---|---|
| 48 % | 45 % | 7 % |

## Pour les prochaines années à Angers, pensez-vous qu'il est préférable de…

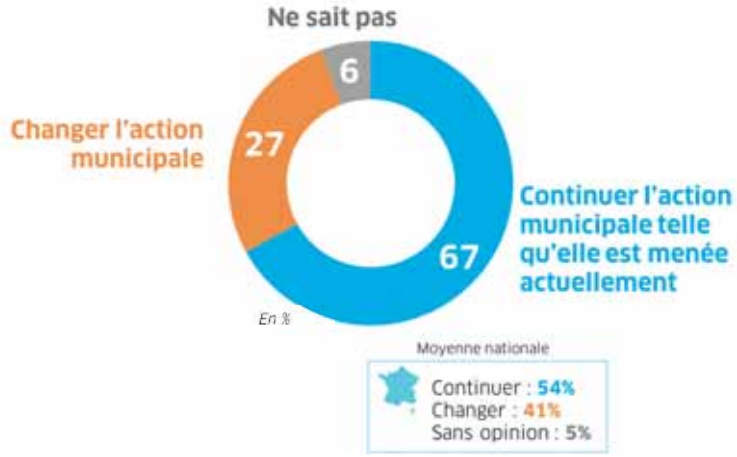


## Les 3 principaux domaines dont la municipalité devrait s'occuper en priorité

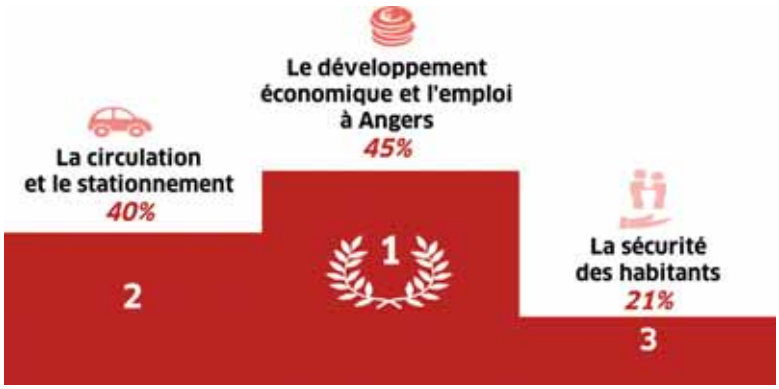


## D'une manière générale, quand vous pensez à l'avenir d'Angers, êtes-vous très optimiste, assez optimiste, assez pessimiste ou très pessimiste ?

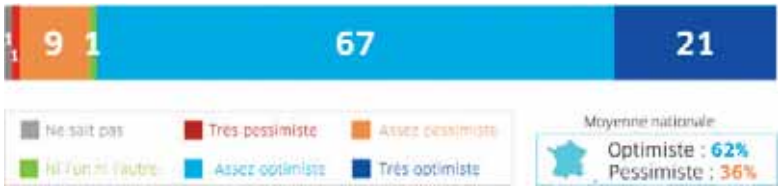


**L'intégralité du sondage est à retrouver sur www.angers.fr, en flashant le QR-code ci-contre avec un smartphone ou une tablette.**

F. ROLLAND & ASSOCIÉS - KUN ARCHITECTURE

Le nouvel auditorium, tel qu'il sera en 2019.

# Les travaux au centre de congrès ont démarré

**Intérieure comme extérieure, la rénovation du centre de congrès va permettre de développer le tourisme d'affaires et l'accueil de grands événements.**

D'ici à janvier 2019, le centre de congrès ne ressemblera plus au bâtiment actuel, construit il y a près de 35 ans. La rénovation en cours permettra de faciliter l'accueil de congrès, salons, conventions, spectacles, concerts et autres festivals. Confiée à l'architecte angevin Frédéric Rolland, la transformation prévoit tout d'abord une reprise des extérieurs avec la création d'une façade vitrée aux lignes modernes et sans crête et des entrées boulevard Carnot et place Mendès-France retravaillées pour davantage de visibilité et d'accessibilité. En intérieur, la grande nouveauté est la réalisation d'une extension à l'arrière du bâtiment, en rez-de-jardin, côté jardin des Plantes. Ces nouveaux espaces modulables comprendront une salle de 380 personnes et un amphithéâtre de 120 sièges extensible à 260, grâce à une tribune télescopique. Le tout coiffé d'un toit terrasse susceptible d'accueillir des manifestations.

## L'auditorium refait à neuf

Au cœur de ce nouveau centre de congrès modernisé, l'auditorium va également connaître une sérieuse cure de jouvence tout en conservant une capacité de 1 200 places. Objectif : offrir au public et aux artistes qui s'y produisent un confort optimum. Pour cela, les fauteuils et les plafonds seront démontés et la scène élargie pour une meilleure visibilité. Quant à l'acoustique, elle sera améliorée grâce à la pose de parois latérales en bois ajourées par des stores phoniques. Enfin, l'ensemble des circulations des visiteurs au sein de l'équipement seront repensées, tout comme les bureaux et les espaces de réunion. Dans un premier temps, les travaux vont se concentrer sur l'arrière du centre de congrès pour ne pas gêner son fonctionnement, jusqu'à la prochaine édition du festival Premiers Plans, du 12 au 21 janvier. Date à partir de laquelle le centre sera fermé pendant un an. Coût total de l'opération : près de 20 millions d'euros. ■

L'extension sur le jardin des Plantes.

F. ROLLAND & ASSOCIÉS - KUN ARCHITECTURE

## EN BREF

**INFOS RETRAITE**
**Permanences gratuites du CCAS pour les retraités le vendredi, à 10 h, à l'espace Welcome. Activités et animations (loisirs, prévention, associations…) le 10 novembre. Information sur le bénévolat le 17. Loisirs et sorties à partager le 24 (à 11 h). Renseignements : 02 41 23 13 31.**

**MARDIS DE LA SANTÉ**
**Conférence gratuite du CHU à l'institut municipal, le 14 novembre, à 18 h et 20 h, sur le thème "Lutter contre la violence, un acte de santé publique". Par le professeur Clotilde Rougé-Maillart. Conférences à retrouver en vidéo sur www.angers.fr**

**NUIT DES ÉTUDIANTS**
**Collections sur mesure au programme de la 13e Nuit des étudiants, le 30 novembre, au musée des beaux-arts. Une soirée pour découvrir les œuvres de manière festive, inventive, décalée… Accès réservé aux étudiants, de 20 h à minuit. Gratuit. www.musees.angers.fr**

**PROPRETÉ**
**Stéphane Pabritz, adjoint en charge de la Propreté, accueillera les Angevins lors de permanences au kiosque de la place du Ralliement, les mercredis 8 novembre et 13 décembre, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.**

**FÊTE DE FIN D'ANNÉE**
**Ballets, danses et chœur d'Ukraine sont au programme de la Fête de fin d'année proposée par le CCAS aux retraités. Mercredi 6 décembre, Amphitéa, à partir de 14 h 30. Renseignements et inscriptions (plusieurs formules au choix) : espace Welcome et espace Robert-Robin.**

# La rénovation urbaine présentée à Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires

Monplaisir et Belle-Beille seront les prochains bénéficiaires du programme de rénovation urbaine envisagé par la Ville dans les prochaines années. Deux quartiers qui ont pour point commun d'être concernés par le passage de la future ligne de tramway, en 2022. En attendant de connaître l'enveloppe financière accordée par l'agence nationale chargée du dossier, Jacques Mézard, le ministre de la Cohésion des territoires, était à Angers le lundi 9 octobre. L'occasion pour le maire Christophe Béchu de présenter, sur le terrain, la situation angevine où l'impatience des habitants croise l'urgence à intervenir.
Et pour le ministre de rappeler l'engagement pris par le gouvernement de doubler le budget de l'État alloué au nouveau programme national de rénovation urbaine et le porter ainsi à un milliard d'euros pour le territoire français. ■

THIERRY BONNET

EOS-AF, ESTUDI ORPINELL & SÁNCHEZ

**Art & Language, Ten Posters: Illustrations for Art-language, 1977, sérigraphie sur papier, 10 éléments, 108 x 84 cm chacun ; collection Philippe Méaille, MACBA, Barcelona, 2014.**

# Tout l'art de collectionner des œuvres contemporaines

La nouvelle exposition temporaire du musée des beaux-arts, "Collectionner, le désir inachevé", met à l'honneur les particuliers férus d'art contemporain. Habitant le territoire, ils sont invités à dévoiler leurs acquisitions au public à partir du 18 novembre. L'occasion de découvrir leurs démarches, leurs choix, leurs affinités et de mettre en lumière leur passion souvent silencieuse. Mais également de porter un nouveau regard sur notre époque et sur l'histoire de l'art, par rapport à la vision véhiculée par les institutions. Des parcours commentés seront proposés au public chaque dimanche à 15 h 30. ■

**À partir du 18 novembre, musée des beaux-arts, du mardi au dimanche, de 10 h à 18 h. www.musees.angers.fr**

## LE CHIFFRE

# 29

**candidatures retenues sur 48 propositions reçues par la Ville dans le cadre de l'appel à projets urbains "Imagine Angers". Objectif : concevoir des programmes immobiliers innovants, prioritairement liés au territoire et ses atouts. Au total, ce sont près de 3 hectares qui sont proposés à l'aménagement, répartis sur sept sites. Parmi les plus prisés : Gambetta, Front-de-Maine et Quai Saint-Serge. Les candidats ont jusqu'au 19 janvier prochain pour peaufiner leur projet architectural. Suivront une exposition et un jury. Quant aux choix de la Ville, ils seront connus en mars afin de permettre une mise en chantier rapide.**

THIERRY BONNET

1

# Les arbres de Lélia Demoisy prennent racine au parc Balzac

Trois invités de marque au cœur du parc Balzac : un pommier (1), un marronnier (2) et un chêne (3). Ces trois sculptures monumentales en acier, œuvres de Lélia Demoisy, ont été installées début octobre suite à l'appel aux artistes lancé par la fondation Mécène et Loire, dans le cadre d'une bourse dédiée aux jeunes créateurs. Le projet "Silva Adamas - l'Arbre et l'Homme" a fait l'unanimité du jury et a permis à l'artiste de décrocher une aide de 30 000 euros pour réaliser ces trois sculptures qui interrogent à leur manière le rapport de l'homme à la nature.

THIERRY BONNET

2

THIERRY BONNET

3

## EN BREF

**MUSEUM**
**"Les animaux du noir", l'exposition en cours au muséum des sciences naturelles, propose une plongée au cœur de ses réserves grâce aux photographies de Katrin Backes et Sylvain Tanquerel. Jusqu'au 31 décembre, du mardi au dimanche, de 10 h à 18 h. www.angers.fr**

**RÉVEILLON DE L'AMITIÉ**
**15e édition du réveillon solidaire proposé par sept associations angevines, le 31 décembre, au parc des expositions. Plus d'un millier de personnes est attendu, toutes générations et tous milieux sociaux confondus. Inscriptions à partir du 4 décembre au 0 800 003 049.**

**MOIS SANS TABAC**
**Pour le Mois sans tabac, un village d'animations et de sensibilisation s'installe place du Ralliement le 2 novembre, de 9 h à 19 h 30. Des réunions d'information avec un tabacologue auront lieu également dans plusieurs quartiers. Programme détaillé sur www.angers.fr.**

**AUTOCITÉ+**
**Deux stations Autocité+ ont déménagé : celle de la place Imbach a été déplacée de l'autre côté de la place, près de la rue du Commerce ; et celle de la Poissonnerie, désormais appelée "Place Molière", est accessible quai Gambetta. À noter l'implantation d'une dixième station place Ney.**

**MINÉRAUX ET FOSSILES**
**35e salon des minéraux et fossiles les 18 et 19 novembre, aux greniers Saint-Jean, de 10 h à 19 h. Au programme, une cinquantaine d'exposants et une exposition sur les fossiles de l'Anjou.**

## Le point sur nos engagements

# Notre ambition pour la santé publique

THIERRY BONNET

**Richard Yvon**
Conseiller municipal délégué à la Santé

*"La santé publique est une donnée fondamentale dans le développement d'une ville. Ses enjeux se déclinent dans de nombreux domaines : urbanisme, sport, environnement ou encore éducation. En la matière, Angers joue pleinement son rôle.*

*Le conseil municipal de septembre a approuvé un programme ambitieux visant à promouvoir les activités physiques et sportives comme facteur de meilleure santé. Le dispositif "sport sur ordonnance", les partenariats entre professionnels de santé et associations sportives ou encore le développement d'une pratique sportive adaptée pour les personnes en situation de handicap illustrent notre engagement dans ce programme.*

*En matière d'aménagement urbain, la prise en considération des impacts sanitaires est un enjeu important. A l'occasion de la rénovation urbaine de Monplaisir, nous étudions ces impacts, en concertation avec les habitants, afin de les intégrer dans nos projets urbanistiques. Il s'agit de réduire les risques de nuisances sonores ou d'assurer une réelle qualité de l'air, par exemple.*

*Nos ambitions en matière de santé passent aussi par la prévention. Dès 2014, la Ville a repris en gestion directe l'équipe des Noxambules qui organise des maraudes plusieurs soirs par semaine dans le centre-ville afin de prévenir les jeunes des conduites à risques. De même, deux aires de jeux sont désormais labellisées "sans-tabac" ainsi que la plage du Lac-de-Maine depuis cet été. Le "Moi(s) sans tabac" accompagne cette aspiration et invite les fumeurs à oublier la cigarette pendant le mois de novembre.*

*Enfin, au fil des années, la Ville renforce ses partenariats afin de répondre aux exigences de notre territoire dans le domaine de la santé. Elle a, par exemple, signé une convention en 2015 avec l'Établissement Français du Sang et l'Union départementale des associations du don du sang bénévole, afin d'inviter les habitants à se porter volontaires.*

*Nous défendons une politique volontariste qui inscrit la santé publique dans une démarche globale dont l'objectif n'est autre que l'amélioration de la qualité de vie des Angevins.*

# Tournez manèges à partir du 10 novembre

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Maxi Jumping, Booster Toxic, Loop Zone, Move in top *(photo)* pour les amateurs de sensations. Palais des glaces, chenille ou train fantôme pour les familles. La Foire Saint-Martin s'installe place La Rochefoucauld du 10 novembre au 2 décembre, les mercredis, de 14 h à minuit ; vendredis, de 17 h à 1 h (à partir de 14 h les 10 et 17) ; samedis, de 14 h à 1 h ; et dimanches, de 14 h à minuit. ■

## INTERVIEW

JEAN-PATRICE CAMPION

### Mathieu Audebeau

directeur de Radio Campus Angers

**Votre site Murmure d'Anjou est lancé depuis un an. En quoi consiste ce projet ?**
Murmure d'Anjou est une carte avec des reportages ou des publireportages sonores géolocalisés et identifiés selon différents thèmes, comme la gastronomie, la culture, le patrimoine… Les reportages sont réalisés par les étudiants de Radio Campus ou les salariés de l'association et s'adressent à tous les Angevins.

**Pourquoi avoir créé ce support ?**
Avec 1 200 invités par an et des informations diffusées sur le site et à l'antenne, nous avions un problème de pérennité, de visibilité et de valorisation dans le temps des sons que nous produisons. Murmure d'Anjou permet de conserver, de réécouter en ligne et de partager nos contenus sur les réseaux sociaux. En outre, le format cartographié permet aux Angevins de mieux connaître leur territoire.

**C'est aussi une source de financement pour la radio ?**
Le contenu est effectivement parfois sponsorisé. Avec la baisse constante des subventions, nous devons trouver de nouvelles sources de revenus. Les publireportages que nous produisons sont toujours faits avec des partenaires qui partagent nos valeurs et sur des sujets qui ont un intérêt pour nous et nos auditeurs. Ce sont des reportages en immersion avec une ambiance sonore des lieux où l'on va. Nous prévoyons bientôt de réaliser des balades sonores, sponsorisées ou non, avec par exemple l'histoire d'un quartier racontée par un habitant… La plateforme évoluera en février prochain. ■

**www.murmuredanjou.com**

# Stationnement : les amendes à 17 euros bientôt remplacées par des forfaits à 27 euros

À compter du 1er janvier 2018, l'État transfère aux Villes la gestion des impayés et des amendes de stationnement, en leur demandant de les remplacer par des forfaits post-stationnement. À Angers, le montant va passer de 17 euros à 27 euros. *"Cette hausse ne va pas aller dans la poche de la mairie mais permettre de couvrir l'ensemble des frais de traitement et de gestion imposés par l'État,* explique Jean-Marc Verchère, adjoint à la Voirie et au stationnement. *Il nous semble inconcevable de faire payer à l'ensemble des contribuables la mauvaise conduite de certains. Donc seuls les contrevenants subiront cette augmentation."*
Le tarif de stationnement n'évoluera pas. L'automobiliste paiera toujours 1,50 euro la première heure et 1,50 euro la seconde en zone orange. La Ville accordera en outre un tarif pour une troisième heure à 3 euros dans cette même zone. Pour rappel, la Ville a procédé au remplacement de tous les horodateurs en zones orange et vertes. Ceux-ci permettent désormais le règlement par carte bancaire. Sachant que l'application mobile Pay By Phone offre une autre facilité de paiement. ■

THIERRY BONNET

## LE SAVIEZ-VOUS ?

# Six projets solidaires récompensés

**En clôture de la 3e Rentrée des solidarités, le 20 septembre, le prix de l'innovation sociale a été décerné. Les vainqueurs des 3 000 euros attribués par le centre communal d'action sociale sont Envie Anjou, pour son dispositif Envie autonomie, qui propose du matériel médical rénové ; la Fabrik café, qui accueille des personnes éloignées de l'emploi autour de la remise en état d'objets ; L'autre vie du papillon, pour le festival de cinéma à Monplaisir *(lire aussi en page 22)* ; l'UNA Maine-et-Loire qui expérimente un service de répit pour les aidants. Également au palmarès, le lycée Wresinski pour l'engagement des élèves auprès des personnes les plus fragiles, et les tricoteuses de l'association Arc-en-ciel, qui fabriquent des petites pieuvres pour les bébés prématurés du CHU.**

SNCF RÉSEAU-AUP

La gare ferroviaire de Trélazé, équipée d'un distributeur de billets, ouvrira ses portes à la fin de l'été 2018.

# La gare de Trélazé sera opérationnelle fin août 2018

**Les travaux de construction de la gare de Trélazé ont débuté depuis quelques semaines. Elle desservira par le train, dès la fin du mois d'août 2018, Angers en 5 minutes et Saumur en une demi-heure.**

Dix ans. C'est le temps qu'il aura fallu pour que le projet de halte ferroviaire de Trélazé se mue en une réalité bien tangible. Dans le quartier de la Quantinière, les premiers coups de pioche ont été donnés il y a quelques semaines, qui préfigurent un chantiers de dix mois jusqu'à la mise en service de la gare, à la fin du mois d'août 2018.

Concrètement, les travaux en cours consistent en la création de deux quais (accessibles aux personnes à mobilité réduite) de chaque côté de la voie ferrée reliant Angers à Saumur, et d'une passerelle semi-couverte jouxtant le pont existant. Elle permettra un accès aux quais et la circulation en sécurité des piétons et des cyclistes. La création d'un parking-relais multimodal de 100 places est également au programme.

Avec dix arrêts par jour de semaine, dans chaque sens de circulation, et quelque 400 montées et descentes quotidiennes, le service permettra aux usagers de rejoindre en TER la gare d'Angers Saint-Laud en 5 minutes, et Saumur en une demi-heure.

Le président d'Angers Loire Métropole, Christophe Béchu, se réjouit de cette *"réelle mesure d'aménagement du territoire. La première et la deuxième ligne de tram n'y passant pas, ce bassin de population essentiel pour l'agglomération a besoin de disposer d'un transport en commun en site propre."*

L'opération représente un investissement global de 8,2 millions d'euros, financés par la région des Pays de la Loire (3,7 millions d'euros), Angers Loire Métropole (3,7 millions d'euros), la Ville de Trélazé (409 000 euros) et l'Union européenne (393 000 euros de fonds européens Feder, en attente de confirmation).

Les travaux sont réalisés essentiellement de nuit, du lundi soir au vendredi matin, afin de maintenir les circulations ferroviaires en journée. ■

**Sandrine Chinzi**
Directrice territoriale
SNCF Réseaux

DR

**"Les travaux de construction de la gare de Trélazé, puis sa mise en service à la fin du mois d'août 2018 vont permettre d'offrir une desserte péri-urbaine de qualité aux usagers de la première couronne d'Angers, en même temps qu'elle densifie les ouvrages de réseau ferré.**
**L'équipement devrait occasionner un report modal substantiel, de l'ordre de 75 % de l'usage de la voiture vers le ferroviaire."**

## Deuxième édition du Salon du Cheval

**Fort des quelque 21 000 visiteurs qui se sont déplacés en 2016 lors de son édition inaugurale, le Salon du Cheval revient les 10, 11 et 12 novembre, au parc des expositions d'Angers. Organisé par Angers Expo Congrès, l'événement réunira plus de 160 exposants professionnels, mais sera aussi rythmé par de nombreuses animations ou démonstrations autour de l'équitation et le spectacle "Cavale" de la compagnie Jéhol, ainsi que par un concours de saut d'obstacles amateur. Autre temps fort de ces trois jours : "À cheval sur le numérique", un espace interactif, "véritable écurie du futur", pour faire découvrir la palette de solutions numériques adaptées à la filière équine.**
**www.salon-cheval-angers.com**

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 1er novembre, partout en France, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS) est effectué dans les mairies, par les officiers d'état civil de la commune dans laquelle les partenaires de PACS fixent leur résidence commune. Jusqu'alors, les PACS étaient conclus auprès du tribunal d'instance compétent, qui gérait également leurs modification ou dissolution éventuelles.

## C'est l'heure du cross à Pignerolle

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

La 43e édition du Cross du Courrier de l'Ouest, co-organisé avec la Ville d'Angers et la Galerie Espace Anjou, aura lieu le dimanche 11 novembre, au parc de Pignerolle, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. L'an passé, l'événement sportif avait réuni plus de 6 900 coureurs. Au moins autant sont attendus sur les 17 courses au programme, de la course des as (qui pour succéder au vainqueur 2016, Patrick Menar ?) à la course des familles en passant par un handicross de 4,3 km. Des épreuves où il sera possible de courir individuellement, mais aussi en équipe, pour son entreprise, son école ou son association… ■

## EN BREF

### FORUM DE L'ORIENTATION

**Le Forum de l'orientation aura lieu du jeudi 30 novembre au samedi 2 décembre au parc des expositions. Gratuit et ouvert à tous, ce rendez-vous bisannuel entend essentiellement prendre en compte les besoins des "15-30 ans", en créant du lien entre eux, établissements scolaires, enseignants et demandeurs d'emploi.**

### ENTREPRISE

**Du 6 au 10 novembre, la semaine de création-reprise d'entreprise, propose de nombreux ateliers. Parmi eux, une action "Happy morning factory" autour du financement, le 8 novembre, dans le tramway.**
**www.mcte-angers.fr**

### CONCOURS VEGEPOLYS

**Jusqu'au 25 novembre, les jeunes entreprises peuvent candidater à la 2e édition du concours organisé par le pôle de compétitivité mondiale Vegepolys. Il récompense les projets innovants de production végétale dans le domaine de l'agriculture numérique et/ou urbaine. Pour sa part, Angers Loire Métropole décernera une distinction "Angers, connectez-vous au végétal", à une ou deux des start-up lauréates.**

### DISPARITION

**Agrégé et docteur en géographie, Jean-Baptiste Humeau est décédé le 18 septembre dernier. Au-delà de ses compétences universitaires unanimement reconnues, il a présidé le conseil de développement de la région d'Angers, de 2006 à 2009.**

# Kara Technology table sur une révolution nautique

**Installée à Saint-Barthélemy-d'Anjou, la start-up Kara Technology, créée en 2016 après un passage par le booster Add-On d'Angers Technopole, a présenté pendant le World Electronics Forum une véritable révolution : le premier bateau de plaisance intelligent au monde.**
**Équipé de 130 capteurs, le voilier fait remonter les données sur un ordinateur central, qui synthétise et synchronise le tout au sein d'un cloud (dans un data center de haute sécurité). Une intelligence artificielle traite ensuite l'information et l'agrège à des données web diverses et variées avant que l'ensemble ne soit rapatrié à bord, sur la table tactile créée par Kara Technology. Spécialisée dans l'univers nautique, l'entreprise fondée et dirigée par Ivain Bignonet (diplômé de l'ESAIP) offre avec Kara une solution qui réunit sur une seule interface l'ensemble des commandes du bateau. Avec une technologie logicielle qui peut se décliner dans de multiples environnements : table de réunion, support pour ergothérapie… les applications sont multiples.**

KARA TECHNOLOGY

# Startup Weekend, deuxième !

We Forge accueillera, du 17 au 19 novembre, la 2e édition du Startup Weekend. Après la présentation de pitchs de créations de startup le vendredi soir, quelques-uns seront sélectionnés, autour desquels des équipes pluridisciplinaires travailleront durant tout le week-end pour présenter des projets de startup viables et plus aboutis à un jury de dirigeants d'entreprise, le dimanche soir. ■

DR

**L'équipe d'organisation du Startup Weekend.**

## INTERVIEW

DR

### Jean-Bernard Desmonts

Directeur général du Cezam Pays de la Loire*

**Qu'est-ce que le salon To-Collaboratif, organisé les 17 et 18 novembre à Terra Botanica ?**
C'est un salon de l'économie sociale, solidaire et collaborative. Deux jours durant lesquels les visiteurs, avec une entrée libre le samedi, pourront débattre, découvrir, expérimenter et toucher du doigt de façon concrète la réalité d'économies nouvelles, basées sur la notion de partage. L'ambition est de s'ouvrir à de nouveaux espaces et faire évoluer sa façon de penser afin de renouer avec la force du faire ensemble.

**Comment est née l'idée de ce salon ?**
D'un côté, il y a la forte préoccupation des élus autour de l'individualisme forcené de notre société, de la crise du militantisme. Mais parallèlement à cela, on voit se développer de nombreuses initiatives locales autour du partage, les circuits courts, l'idée de décroissance. Et quand tout ça se structure de manière assez forte, ça marche ! Ce mouvement du faire ensemble ressemble à ce qui a présidé à la création des comités d'entreprise, même si les formes et les outils sont différents.

**Pourquoi avoir choisi de l'organiser à Angers ?**
Les deux premières éditions ont eu lieu à Cholet, mais il y a à Angers une forte histoire d'économie sociale et solidaire, avec de très belles réussites, comme La Ressourcerie des Biscottes ou la structuration de l'Iresa. Sur le Maine-et-Loire, l'emploi généré par l'économie sociale et solidaire représente 19 % de l'emploi salarié, contre un peu plus de 10 % au plan national ! ■

**Le Cezam est le regroupement de la majorité des comités d'entreprise des Pays de la Loire.*

# Du bon emploi de l'insertion

**Depuis 2015, Angers Loire Développement pilote, pour le compte d'Angers Loire Métropole, une politique d'insertion volontariste, pour apporter une réponse concrète aux besoins des entreprises et des habitants. En individualisant au maximum les accompagnements.**

"*On s'est vu, on s'est plu.*" Dans un grand éclat de rires, Martine Delaire et Joan Dacosse se remémorent leur rencontre initiale, au cours de l'année 2016. Quelques jours avant, la première, licenciée économique dans une société de transports après 25 ans de bons et loyaux services, avait déposé son CV à la mairie d'Angers, *"au cas où, dans une logique de frapper à toutes les portes."*

Un CV qui est finalement tombé dans les mains de la seconde, Joan Dacosse, chargée de mission Mobilisation et Placement de l'emploi, au sein d'Angers Loire Développement (Aldev). *"J'ai trouvé en Martine une femme pleine de ressources mais fragilisée, avec un manque de confiance en elle"*, se souvient-elle. *"Elle avait besoin de temps pour ouvrir ses recherches et devait changer de posture".*

Ce que Martine a fait, en intégrant les Ateliers du changement – l'un des dispositifs innovants mis en place par Aldev – après un entretien d'embauche délicat au sein d'une société d'assurances. *"Je me suis dit : il faut y aller, il y a quelqu'un qui m'écoute. Et Dieu sait qu'on a besoin de ça dans les périodes de doute et de chômage"*, explique Martine, qui a trouvé il y a quelques semaines un emploi dans une société de transports à Marcé, par le biais de la plateforme RH (Ressources humaines, ndlr) d'Aldev.

"*On n'a pas peur d'innover et d'expérimenter,* insiste Jean-Pierre Bernheim, vice-président d'Angers Loire Métropole. *Pour preuve, cette spécificité angevine du rattachement des politiques d'insertion au développement économique et non aux politiques de solidarité, comme cela se pratique presque partout ailleurs en France. Et ça marche."* En effet, avec désormais un peu de recul, on se rend compte que lier la politique d'insertion professionnelle à l'activité économique du territoire a vraiment du sens. *"L'idée, c'est que personne ne soit stigmatisé en contactant notre service"*, souligne la directrice emploi à Aldev, Sophie Sauvourel. Les informations collectives mises en place il y a un an, une à deux fois par mois, répondent à cette ambition. Les chargées de mission y déclinent les dispositifs qui existent devant une dizaine de personnes de tous horizons, avant d'orienter chacun, au cours d'un entretien individuel, vers le parcours qui lui correspond le plus. *"La réflexion collective et le partage d'expériences peuvent être fondamentaux pour des gens qui sont souvent en rupture"*, conclut Joan Dacosse. ■

JEAN-PATRICE CAMPION

PHILIPPE NOISETTE

**Joan Dacosse, chargée de mission Mobilisation et Placement en emploi à Aldev, a accompagné durant plusieurs mois Martine Delaire dans sa recherche d'emploi.**

**Une à deux fois par mois, des temps d'informations collectifs sont organisés à Aldev ou dans les communes d'Angers Loire Métropole qui en font la demande. Ils réunissent des personnes aux profils très divers.**

# Facilitatrices d'emploi, la proximité avant tout

ALDEV

**Hélène Billot-Lichou et Catherine Varlet.**

Depuis la fin de l'année 2015, elles sont deux des visages de l'emploi, dans les quartiers prioritaires de la ville d'Angers. Hélène Billot-Lichou et Catherine Varlet sont facilitatrices d'emploi, une qualification "innovante", qui les amène à aller au-devant du public en recherche d'emploi, sur son lieu de vie, à la sortie de l'école ou d'un magasin.

Une approche désinstitutionnalisée inédite, en proximité directe avec les habitants, qui permet bien souvent de remettre dans un circuit plus traditionnel les profils les plus éloignés de l'emploi. Et ça fonctionne ! En 2016, plus de 70 % de la centaine de personnes rencontrées par ce biais ont retrouvé un emploi ou suivent une formation qualifiante. ■

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Pour répondre à un objectif d'adéquation entre l'offre et la demande d'emplois, Aldev organise tout au long de l'année de nombreux rendez-vous qui permettent une rencontre physique entre employeurs et chercheurs d'emploi. C'est le cas du grand Forum pour l'emploi *(notre photo)*, mais également de mini-forums dans les différentes communes de la Communauté urbaine, sur le champ des découvertes de métiers ou de recrutements. Cette animation territoriale autour de l'emploi a permis de toucher, en 2016, 6 600 personnes et quelque 185 entreprises.

## EN BREF

### Innovation

**LES ATELIERS DU CHANGEMENT**

**Aldev propose plusieurs actions de coaching, au sein de son offre de services, mais les Ateliers du changement se démarquent plus particulièrement par leur originalité : ils s'adressent essentiellement aux personnes découragées ou en colère et consistent en un travail de longue durée autour d'eux-mêmes plus qu'autour de la recherche d'emploi. Il s'agit de changer de posture vis-à-vis de soi-même, au fil de dix séances progressives d'une demi-journée, sur cinq semaines. Anecdotique ? Le taux de placement des chercheurs d'emploi qui s'y sont présentés dit le contraire : 55 à 60 % d'entre eux ont retrouvé un emploi suite à ces ateliers.**

### Partenaires

**LES ENTREPRISES AU CENTRE DU JEU**

**Les entreprises du territoire prennent évidemment toute leur place dans la politique mise en place par Aldev en matière d'insertion professionnelle. On les retrouve sur les différents événements organisés tout au long de l'année, mais aussi plus précisément dans certains dispositifs. C'est le cas du réseau Rebondir. Il cible les jeunes qui sont proches et prêts pour l'emploi, mais qui ne bénéficient pas d'un réseau suffisant pour décrocher leur premier job. Plus de cent entreprises et institutions leur ouvrent leur carnet d'adresses et réseau professionnel, au travers de stages, de simulations d'entretien, mais aussi de parrainages…**

### Historique

**LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI**

**C'est une importante action historique de l'insertion. Il s'adresse aux chômeurs de longue durée et consiste en un parcours de deux ans, avec une marque de fabrique : l'accompagnement de 900 personnes par an via une mise en situation de travail (CDD, structures d'insertion par l'activité économique).**

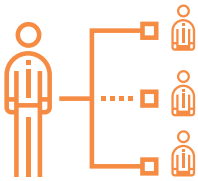

**9 600** personnes ont été touchées, en 2016, par les actions emploi et insertion professionnelle conduites par Aldev. Parmi elles, **1700** ont été accompagnées dans un parcours d'insertion professionnelle.

**1000** entreprises du territoire sont mobilisées dans des actions de recrutement, d'immersion en milieu de travail, d'insertion professionnelle ou de responsabilité sociale mises en place par l'agence de développement.

**2 030** personnes ont accédé à un emploi, en 2016, en bénéficiant des services offerts par Aldev.

En 2016, **4 780** jeunes (16-25 ans) habitants d'Angers Loire Métropole ont été suivis par la Mission locale angevine, acteur principal de leur insertion professionnelle.

## "Curriculum Vital"

Le film "Curriculum Vital" a été imaginé à l'occasion d'une journée organisée le 13 juin dernier sur le thème "Recruter autrement". Réalisé par Insight pour le compte d'Aldev, le film s'appuie sur les structures d'accompagnement du territoire pour valoriser les compétences des publics qui travaillent en entreprises d'insertion. ■

## LE SAVIEZ-VOUS ?

L'insertion professionnelle ne compte pas au rang des compétences obligatoires d'Angers Loire Métropole, qui agit en complémentarité avec les politiques mises en place en la matière. La politique de l'emploi est à la charge de l'État, via notamment son prestataire principal, Pôle Emploi ; la formation est l'apanage des régions ; et c'est le Conseil départemental qui est le chef de file à l'endroit de l'insertion.
La communauté urbaine a confié à son agence de développement économique (Aldev) une politique volontariste liée à l'insertion professionnelle, considérant qu'elle était une composante de l'action de développement économique.

## 3 QUESTIONS À...

THIERRY BONNET

### Jean-Pierre Bernheim

vice-président chargé du Développement économique

**Comment définiriez-vous la politique de la collectivité en matière d'insertion professionnelle ?**
Nous avons choisi de considérer l'insertion professionnelle comme une politique d'emploi à part entière. Ceci en intervenant en complémentarité de l'État, des collectivités et des acteurs qui agissent dans ce secteur.

**À quelles fins avez-vous intégré l'insertion et l'emploi dans une politique de développement économique ?**
La création de notre agence Aldev a permis à la collectivité de gagner en agilité sur cette question. Désormais, nous lions clairement insertion et retour à l'emploi dans l'entreprise ordinaire. L'objectif est double : permettre aux entreprises du territoire d'accéder à la main d'œuvre qualifiée dont elles ont besoin et offrir aux femmes et aux hommes "accidentés de la vie et de l'emploi" une nouvelle chance, grâce à un parcours adapté.

*"L'agence de développement économique a permis à la collectivité de gagner en agilité sur la question de l'insertion professionnelle."*

**Comment se décline concrètement cette ambition ?**
Par un ensemble de dispositifs au plus près du terrain, dont certains très novateurs. Ainsi, la Fabrique à entreprendre, en partenariat avec la Caisse des Dépôts, facilite la création d'activités dans les quartiers prioritaires. Je pense également à nos deux salariés qui accompagnent la mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics. Un mot également sur nos deux facilitatrices d'emploi qui vont à la rencontre directe des chercheurs d'emploi des quartiers prioritaires d'Angers. Enfin, il ne faut pas oublier les nombreuses actions à destination des jeunes, notamment en lien avec le Club Face ou au sein du réseau Rebondir. ■

# Un nouvel écrin pour l'apprentissage

**Sur près de 5 000 m², le bâtiment situé 37, route de Bouchemaine à Angers a tourné la page de son histoire industrielle pour accueillir l'association L'Outil en Main, ainsi que les clubs de l'ASPTT Omnisports et de la SGTA tir à l'arc.**

Qu'il paraît loin, le temps de la friche industrielle ! Au mois de mai 2016, lorsque les bénévoles de l'association L'Outil en Main ont pénétré pour la première fois dans les anciens bâtiments du Centre européen de biotechnologie (CEB), *"il ne restait que les murs et des vitres cassées"*, se souvient son président, Jacky Étienne. *"Durant un an, on a cassé et construit : c'était un centre de remise en forme et de maintien pour nous autres, jeunes retraités"*, plaisante-t-il. *"Il s'agissait de faire de cette carcasse un lieu habitable, convivial et confortable. Le tout avec des matériaux réemployés à 80 %."* Une cure de jouvence, en somme, pour les quelque 70 bénévoles qui accueillent chaque semaine plus de 50 enfants, pour les former aux métiers artisanaux. Et le pari est plus que réussi : ce mercredi, derrière chaque porte orange flambant neuve, c'est une véritable ruche qui s'active. Pendant que certains cuisinent, d'autres cousent, composent un bouquet ou dessinent sur une planche industrielle la tête de lit qu'ils réaliseront ensuite dans l'atelier plâtrerie. Derrière une porte-rideau, le ballet se poursuit. Nathan se familiarise avec un moteur de 2CV, sous l'œil expert de Marc. *"Je veux être maçon, plaquiste, paysagiste ou fermier, mais la mécanique me servira de toute façon"*, lance le jeune adolescent. À L'Outil en Main, il pourra tâter de toutes ces activités… et s'initier à l'électricité, la menuiserie, la métallerie, la taille de pierre ou la couverture.

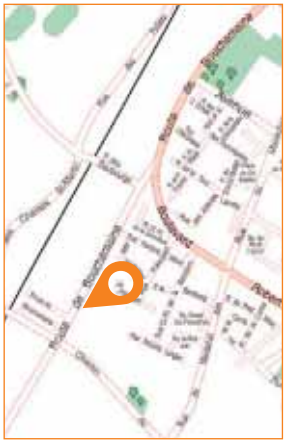

Si le déménagement au 37, route de Bouchemaine a permis à l'association de gagner près de 1 000 m² de superficie, L'Outil en Main est victime de son succès et recherche activement de nouveaux bénévoles, retraités ou non, pour accompagner les jeunes de 9 à 15 ans dans leur découverte des métiers. Et dès l'année prochaine, l'association reprendra une activité de jardinage sur près de 2 000 m² dessinés et créés en partenariat avec le lycée voisin du Fresne.

Un espace partagé, derrière l'emprise du bâtiment, avec la SGTA Tir à l'arc. Historiquement basé à la Baumette, le club a également rejoint le 37, route de Bouchemaine et bénéficie d'un pas de tir très confortable en intérieur, qui peut accueillir aisément ses 150 adhérents. Une installation extérieure complétera prochainement l'offre du club. ■

## L'ASPTT Omnisports se développe

**Autre locataire des lieux, l'ASPTT a regroupé sur près de 650 m² deux de ses sites historiques. Plus avant, ce déménagement a permis à la structure de se doter d'un nouveau dojo pour le judo (135 licenciés) et le yoga. Le long des murs à la peinture blanche toute fraîche, on retrouve également une salle de danse et une autre consacrée aux jeux cérébraux (bridge, tarot, scrabble) et à sa section Objectif images. *"Près d'un tiers de nos 1 450 adhérents vont transiter ici, mais les salles de réunion et de convivialité vont surtout permettre de créer du lien entre des sections qui ne se connaissent pas forcément"*, se réjouit le secrétaire du club, Alain Perron. Le ferment d'un développement souhaité de l'ASPTT.**

PHOTOS PHILIPPE NOISETTE

1/

**Photos 1 et 2 : À L'Outil en Main, des bénévoles – essentiellement retraités – forment des jeunes à partir de 9 ans à plus de 25 métiers, comme la soudure ou la taille de pierre.**

**Photo 3 : Au 37, route de Bouchemaine, le club de tir à l'arc SGTA a trouvé un espace idéal pour initier les plus jeunes à la pratique. Et un espace extérieur sera bientôt aménagé à proximité directe du bâtiment.**

**Photo 4 : Un tatami flambant neuf accueille depuis quelques semaines les judokas de l'ASPTT Omnisports, qui a déménagé un tiers de ses activités du côté de la route de Bouchemaine.**

2/

3/

4/

## CE QU'IL EN PENSE

### Jacky Étienne

Président de
L'Outil en Main

"Par rapport aux locaux que nous avions auparavant, rue de la Maître-École, ce bâtiment est une "Rolls". Nous avons maintenant de l'espace pour travailler avec les enfants. Reste désormais à recruter toujours plus de bénévoles, à la retraite ou en entreprise, car nous avons une longue liste d'attente de jeunes désireux de découvrir les 25 métiers que nous proposons."

THIERRY BONNET

**Répétition de la classe-orchestre sous la direction de Mathieu Chalange.**

**Roseraie**

# Marcel-Pagnol se met à la musique

Les lundis et les jeudis après-midi, dans les couloirs de l'école Marcel-Pagnol, il n'est pas rare d'entendre retentir la musique de Star Wars ou de Fort Boyard. C'est la troisième année que vingt-cinq enfants de différentes classes de CM1 et CM2 peuvent s'inscrire au dispositif classe-orchestre. Tubas, trompettes ou trombones sont prêtés aux élèves qui découvrent leur instrument au fil des cours encadrés par Mathieu Chalange, l'un des trois professeurs de musique intervenants. *"Ils apprennent le nom des notes et mémorisent par oral les morceaux,* précise l'enseignant du Conservatoire. *Nous jouons un répertoire qu'ils connaissent comme Kalinka ou Tri Martolod et nous l'adaptons durant l'année en fonction de leurs progrès."* L'intérêt est de valoriser les enfants. *"Ils ont toujours envie de jouer et sont présents à tous les concerts proposés à l'école ou à l'extérieur, souvent avec leurs parents. Il y a une vraie fierté à faire partie de cette classe."* Izatou, 10 ans, en est à sa troisième année de pratique. *"Je n'avais jamais fait de musique avant et j'aime beaucoup ça, parce que ça permet de me détendre. J'aimerais continuer quand je serai plus grande."* Comme elle, sans la classe-orchestre, la plupart des élèves n'auraient eu ni l'occasion ni les moyens de jouer d'un instrument. C'est aussi une façon de les amener vers d'autres cultures, en visitant et en se produisant au musée Jean-Lurçat, par exemple.

C'est l'heure de la répétition générale. Tous les apprentis musiciens se rassemblent, pleins de bonne humeur et d'enthousiasme. Quant à Izatou, ses enseignants espèrent qu'elle pourra intégrer le parcours culturel financé par la Ville et bénéficier de cours au Conservatoire l'an prochain. ■

**Monplaisir**

## INTERVIEW

THIERRY BONNET

### Jean-Paul Bareaud

chargé de communication du festival "Le cinéma, c'est Monplaisir"

**Comment est née l'idée d'organiser un festival de cinéma dans le quartier ?**

Le projet est parti des membres de l'atelier théâtre de la maison pour tous, qui ont eu envie de s'initier au cinéma. Puis d'autres associations comme Atlas et Aptira ont rejoint le groupe. L'objectif était de créer un festival de courts métrages conçus par et pour les habitants. La Ville d'Angers a récompensé cette initiative en lui décernant le prix de l'innovation sociale.

**Comment les habitants ont-ils été associés ?**

Une soixantaine de personnes ont participé à la réalisation des courts métrages et à l'organisation du festival, dont une quinzaine d'acteurs, un caméraman, un preneur de son et une trentaine de figurants. Sans oublier les trois metteurs en scène, Loïc Méjean, Juliette Héringer et Thierry Charrier, de l'association "L'autre vie du papillon", qui nous ont accompagnés tout au long de l'aventure. Douze courts métrages ont ainsi été réalisés sur des thèmes très variés.

**Que pourra-t-on voir et faire pendant le festival ?**

Les films conçus par les habitants de Monplaisir seront projetés lors de la soirée d'ouverture. Une séance pour les enfants est prévue le dimanche. Tout au long de la semaine, des animations gratuites seront également proposées : atelier bruitage, fabrication de films avec son téléphone portable, etc. Chaque soir, le public pourra voir des longs métrages professionnels précédés de courts métrages tournés par les autres maisons de quartier d'Angers et suivis d'un débat. Le mercredi sera animé par l'équipe du festival Cinémas d'Afrique. La semaine s'annonce très animée. ■

**Du 17 au 25 novembre. mpt-monplaisir.fr**

Belle-Beille

# On y mange solidaire depuis trente ans

Resto Troc vient de fêter ses 30 ans. Créé à l'initiative d'habitants du quartier, ce lieu ouvert à tous a toujours associé le partage du repas à un moment de convivialité et de solidarité.
Le restaurant accueille chaque jour une soixantaine de convives, installés par table de deux, quatre ou six.
Le menu change tous les jours. Il est préparé sur place à partir de produits frais livrés par le Jardin de Cocagne angevin et par la Banque alimentaire. Derrière les fourneaux et pour le service, des personnes en réinsertion découvrent en l'exerçant le métier de cuisinier et de serveur grâce aux conseils des deux chefs, Franck Coulot et Jean-Marie Morand. Chacun paye son repas en fonction de ses revenus (cela va de 1,90 euro à 7 euros). Les plus aisés permettent à ceux qui ont moins de moyens de s'offrir le restaurant.
*"Resto Troc est un lieu d'échanges et d'accueil qui permet de sortir de l'isolement des personnes de tous les âges,* souligne Martine Caillat-Drouin, la présidente. *Nous proposons régulièrement des temps forts autour de la santé, de l'équilibre alimentaire, du lien parents-enfants. Nous proposons aussi des sorties culturelles."* Déguster un repas équilibré, lutter contre le gaspillage alimentaire, favoriser le retour à l'emploi, discuter avec des personnes seules… les raisons de pousser les portes de ce restaurant sont nombreuses. ■

THIERRY BONNET

**Avant le coup de feu du midi, les deux chefs préparent les plats avec des personnes en réinsertion.**

Belle-Beille et Monplaisir

# Concertation sur la rénovation urbaine

THIERRY BONNET

**Belle-Beille et Monplaisir bénéficieront prochainement d'une vaste opération de rénovation urbaine. Afin d'associer les habitants au devenir des deux quartiers, des ateliers thématiques, des réunions d'information, des visites de terrain vont se succéder jusqu'en juin prochain. Lancés en octobre autour des déplacements et de la réhabilitation de l'habitat et du relogement (ici au centre Jacques-Tati, à Belle-Beille, le 16 octobre), ces temps de concertation se poursuivent.**
**À Belle-Beille, rendez-vous le 15 novembre, à 18 h 30, à la Maison du projet, pour tout savoir sur le label "Éco-quartier", et le 2 décembre, de 9 h à 18 h, pour des temps d'échange et une balade autour du secteur du grand Beaussier.**
**À Monplaisir, l'aménagement de la place de l'Europe et les équipements dans le quartier seront abordés, le 15 novembre.** ■
**www.angers.fr/NPRUBelleBeille**
**www.angers.fr/NPRUMonplaisir**

THIERRY BONNET

Sandra, à gauche, anime une partie de jeux avec ses voisines les résidantes.

**Doutre, Saint-Jacques, Nazareth**

# Trois étudiants en coloc' à la résidence autonomie

Résidence Grégoire-Bordillon. Autour d'une table à manipuler des Triominos, Régine, Marguerite, Jeannine, Danielle, toutes résidantes, et Sandra, étudiante en école de sage-femme. L'heure est à la concentration. Mais pas seulement, complicité, attention et bonne humeur sont au rendez-vous. Scène habituelle d'une résidence autonomie pour personnes âgées ? Oui et non. Oui, car les après-midi consacrés aux jeux de société sont légion. Et non, car la présence de Sandra n'est pas courante dans un tel établissement. En effet, depuis septembre, Sandra vit dans la résidence avec deux autres étudiants locataires : Sophie, en master "Mode et création", et Victor, en licence scientifique. *"Nous avions au 3e étage du bâtiment un appartement de 90 m² qui servait de vestiaire pour le personnel et de lieu de stockage,* explique la directrice Chloé Hoffman. *Inaccessible pour des personnes âgées car non pourvu d'ascenseur, nous avons souhaité le transformer en appartement pour étudiants. L'idée étant qu'en échange de 4 heures de présence hebdomadaires pour chacun, les jeunes puissent payer un loyer modéré."* Ces temps sont entièrement consacrés aux échanges avec les personnes âgées lors des animations, des repas, des soirées. Une vraie participation à la vie de la résidence qui réjouit Sandra. *"Le côté intergénérationnel du projet m'a tout de suite bien plu. J'ai travaillé en maison de retraite l'été dernier et j'apprécie le contact avec les résidants."* Même écho favorable chez les anciens. *"Ces jeunes sont sympas,* notent en chœur Marguerite et Danielle. *Ils nous apprennent plein de choses et nous aussi."* ■

## EN BREF

### Doutre, Saint Jacques, Nazareth

**ATELIER MOBILITÉ**

**Préparer un trajet, lire un plan, choisir un titre de transport, monter et descendre du bus ou du tramway en toute confiance… La Ville et Irigo proposent un atelier afin d'inciter les Angevins à utiliser les transports en commun sans appréhension et en sécurité. Jeudi 30 novembre, maison de quartier L'Archipel, de 14 h 30 à 16 h 30 ou de 18 h à 20 h. Inscription gratuite obligatoire : espace Welcome, 02 41 23 13 31, ou L'Archipel, 02 41 24 89 10.**

### Justices, Madeleine, Saint-Léonard

**CALLIGRAPHIE**

**La bibliothèque municipale propose un atelier familial d'initiation à la calligraphie latine à la plume métallique et à la plume d'oiseau, et à l'enluminure du Moyen-âge au pinceau fin. Mercredi 15 novembre à 15 h 30, et samedi 18 novembre à 10 h 30. Réservations : 02 41 66 97 23.**

### Belle-Beille

**BOURSE AUX JOUETS**

**Par l'association des habitants de Belle-Beille Patton. Du lundi 6 au jeudi 9 novembre, centre Jacques-Tati. Renseignements : 02 41 48 51 90.**

### Roseraie

**FILM DOCUMENTAIRE**

**La bibliothèque organise la 18e édition du mois du film documentaire au centre Jean-Vilar : projection de "Joséphine, le droit à la beauté" (7 novembre, 14 h 30 et 20 h) et "Mes deux seins, journal d'une guérison" (24 et 25 novembre, 14 h 30), et exposition photo "Elles osent… et posent…" (du 10 novembre au 2 décembre).**

**Hauts-de-Saint-Aubin**

# L'aménagement du quartier se poursuit

*"C'est la 28e Journée de quartier du mandat"*, a rappelé Christophe Béchu, le maire, en démarrant la réunion publique du 19 octobre, après avoir été à la rencontre des habitants et des professionnels installés dans les Hauts-de-Saint-Aubin. Au programme: visite de la maison de santé, du centre de rééducation des Capucins, de la maison de quartier, de l'école Nelson-Mandela, des commerces de la place de la Fraternité, de l'atelier d'artistes à Boselli, des jardins familiaux de la Doutre et de l'entreprise Artéion, qui vient de racheter un bâtiment pour y accueillir à terme plusieurs dizaines de collaborateurs.

La réunion publique a permis au maire et à Alain Fouquet, l'adjoint du quartier, de présenter les actions et les travaux réalisés par la municipalité. Parmi eux, la réfection des palissades du square des Capucins, l'expérimentation de médiateurs de jour et le développement des correspondants de nuit, le déploiement de la vidéoprotection, la création d'un jardin potager collectif, la rénovation du city-stade "Colorado", ou encore les travaux de voirie.

Les différents programmes immobiliers en cours ou à venir sur les plateaux de la Mayenne et des Capucins, et dans les secteurs Verneau et Bocquel ont également été détaillés. Les habitants ont aussi souhaité réagir et insisté sur les problèmes de la vie quotidienne. En tête des préoccupations, la vitesse de la circulation malgré le passage en zones à 30 km/h, le stationnement, les dépôts sauvages autour des containers enterrés, l'attente de la fibre optique pour doper le débit internet, mais également l'aménagement de la place de la Fraternité. ■

JEAN-PATRICE CAMPION

**Alain Fouquet et Christophe Béchu ont rencontré plus de deux cents habitants, salle Jean-Moulin.**

## Permanences de vos élus

**BELLE-BEILLE**
**Sophie Lebeaupin**
mercredi 29 novembre, de 9 h à 10 h 30. Centre Jacques-Tati.

mercredi 15 novembre, de 9 h à 12 h. Maison du projet. Rendez-vous au 02 41 05 40 43

**LAC-DE-MAINE**
**Sophie Lebeaupin**
mercredi 29 novembre, de 10 h 30 à 12 h. Relais-mairie, place Guy-Riobé. Rendez-vous au 02 41 05 40 43

**CENTRE-VILLE**
**Karine Engel**
mercredi 8 et 15 novembre, de 10 h à 12 h. Pôle territorial, 5, allée du Haras. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

**DOUTRE, HAUTS-DE-SAINT-AUBIN**
**Alain Fouquet**

samedi 4 novembre, de 10 h à 12 h. Bibliothèque Saint-Nicolas. Rendez-vous au 02 41 05 40 44.

mercredi 15 novembre, de 14 h à 17 h, relais-mairie des Hauts-de-Saint-Aubin. Rendez-vous au 02 41 05 40 44

**Laure Halligon**
mercredi 8, 22 et 29 novembre, de 9 h à 11 h. Relais-mairie des Hauts-de-Saint-Aubin. Rendez-vous au 02 41 05 40 47

samedi 18 novembre, de 9 h à 11 h. Bibliothèque Saint-Nicolas. Rendez-vous au 02 41 05 40 47

**MONPLAISIR**

**Faten Sfaïhi**
samedi 4 et 18 novembre, de 10 à 12 h. Hôtel de ville. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

**DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON**

**Alima Tahiri**
mercredi 16 et 29 novembre, de 14 h à 16 h. Point info quartier. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

**JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD**
**Maxence Henry**

samedi 18 et 25 novembre, de 10 h à 12 h. Mairie de quartier, Trois-Mâts. Rendez-vous au 02 41 05 40 42

**ROSERAIE**

**Gilles Latté**
mercredi 8, 15, 22 et 29 novembre, de 9 h 30 à 11 h. Relais-mairie, 3, rue André-Maurois. Rendez-vous au 02 41 05 40 64

**SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE, SAINT-MICHEL**

**Jeanne Behre-Robinson**
samedi 4 et 11 novembre, de 10 h à 12 h. Hôtel de ville, salle du Roi René. Rendez-vous au 02 41 05 40 43

## Permanence du maire sans rendez-vous

Christophe Béchu, le maire, poursuit ses permanences sans rendez-vous dans les quartiers, un samedi par mois, de 8 h 30 à 12 h. Rendez-vous le **25 novembre** à la maison de quartier L'Archipel, dans la Doutre.

**La prochaine Journée de quartier du maire se tiendra à Monplaisir le mardi 28 novembre. Elle se conclura par une réunion publique, à 19 h 30, à la maison pour tous.**

PHILIPPE NOISETTE

**Inauguré le 22 septembre, le Vallon des Arts, 218 places, est le nouvel espace culturel de la commune d'Écouflant.**

**Écouflant**

# On se cultive au Vallon des arts

Avec son habillage en bois et ses baies vitrées donnant sur la campagne, la grande salle du nouvel équipement culturel de la commune est un cadre de travail agréable. Fabrice Dumenieu, médiateur culturel et régisseur de la salle, joue les guides: *"Le Vallon des arts fait une place de choix aux activités culturelles. Nous avons donc un auditorium de 218 places en gradins dans cette salle, mais aussi des studios de répétition pour les associations, les groupes et les artistes en résidence, ainsi qu'un hall d'exposition."* Chaque mois, la commune y programme un événement, mais l'idée est aussi que tous les citoyens puissent en profiter. *"L'auditorium avec écran géant et la salle de réunion peuvent être loués pour des événements privés ou réservés par des entreprises afin d'y organiser des séminaires, des réunions ou des assemblées générales."* Les écoles sont également invitées à venir y découvrir des répétitions ou des spectacles. Côté grand public, la prochaine exposition sera consacrée aux photographies des Basses Vallées angevines, du 3 au 12 novembre. En attendant les portes ouvertes prévues en décembre. ■

**Vallon des arts**
**1, route du Pont-aux-filles,**
**02 41 72 77 89.**

## EN BREF

### Montreuil-Juigné

**FORUM POUR L'EMPLOI**

**Un Forum pour l'emploi est organisé le mardi 21 novembre, à la salle Jacques-Brel, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30. Une trentaine d'entreprises des environs y participeront, avec des offres d'emplois à la clé.**

### Écouflant

**CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS**

**3 CM1, 3 CM2 dans chacune des trois écoles de la commune : le 18 novembre, 18 nouveaux conseillers seront installés au Conseil municipal des enfants. Après une campagne électorale en bonne et due forme, ils ont été élus le 19 octobre dernier, chacun dans leur établissement. Ils siègent pour deux ans et participent une fois par trimestre à une séance plénière, en plus d'un travail plus régulier en commissions.**

### Bouchemaine

**EXPOSITION PHOTOS**

**Du 10 au 26 novembre 2017, l'Abbaye de Bouchemaine organise l'exposition photos "Effets d'onde".**

**Soucelles / Villevêque**

# Une commune nouvelle au 1er janvier 2019

**Une poignée de mains entre le maire de Soucelles, Daniel Clément (à gauche) et celui de Villevêque, Gilles Samson… Les assemblées municipales des deux communes ont entériné, lors de deux conseils simultanés, le 28 septembre dernier, la décision de créer une commune nouvelle, au 1er janvier 2019. Si le vote a été unanime du côté de Villevêque (22 votants), il a été plus contesté côté Soucelles, avec 11 voix pour la fusion, 9 voix contre et une abstention. Il s'agira de la troisième commune nouvelle formée sur le territoire d'Angers Loire Métropole, après Longuenée-en-Anjou (La Membrolle-sur-Longuenée, Le Plessis-Macé, La Meignanne) et Verrières-en-Anjou (Saint-Sylvain-d'Anjou et Pellouailles-les-Vignes).** ■

PHILIPPE NOISETTE

Avrillé

# Les groupes de musiques actuelles ont leur studio

Depuis septembre, un nouveau lieu de répétition a ouvert ses portes aux associations de musique et aux groupes amateurs et professionnels d'Avrillé et de l'agglomération. *"Cet équipement technique s'appelle le Studio B et offre aux groupes un espace de répétition avec des amplis, des micros, une sono et une batterie à disposition,* décrit Romain Mulochau, régisseur du centre Brassens et coordonateur du projet. *Dès janvier prochain, le matériel de la régie d'enregistrement sera installé et permettra de réaliser des maquettes et des démos."* Pour bénéficier du lieu, il suffit de s'inscrire sur des créneaux de deux ou quatre heures, qui peuvent être fixes si l'on opte pour un forfait trimestriel. Les tarifs sont très accessibles, notamment pour les Avrillais qui payent par exemple 40 euros les 48 heures d'utilisation, dans le cadre d'un forfait trimestriel. Dans les prochains mois, le projet devrait encore évoluer. L'équipe de médiation culturelle prévoit ainsi de mettre en place un suivi de projet pour les groupes le souhaitant avec du coaching vocal, des résidences, de la prévention auditive ou encore une programmation de concerts. ■

**Renseignements au centre Georges-Brassens : 02 41 31 11 30.**

PHILIPPE NOISETTE

**Les musiciens et groupes amateurs d'Angers Loire Métropole bénéficient désormais d'un nouveau lieu de répétition, avec le Studio B (comme Brassens).**

Mûrs-Érigné

INTERVIEW

DR

## Alain Laplace

Adjoint à l'Urbanisme

**Qu'est-ce que le Plan de paysage, pour lequel la ville de Mûrs-Érigné est lauréate ?**

C'est un appel à projets lancé à la fin de l'année 2016 par le ministère de la Transition écologique et solidaire. Il s'agit de mettre en place, après un processus de diagnostic, puis une définition des enjeux et des objectifs, un plan d'actions pour améliorer et valoriser les qualités paysagères d'un territoire, dans le cadre de son aménagement.

**Quels atouts ont prévalu pour qu'une subvention de 30 000 euros soit accordée à la commune ?**

Mûrs-Érigné est la seule commune de cette taille lauréate de cet appel à projets. Nous avons fait valoir la situation géographique particulière et intéressante de la ville, à l'entrée sud d'Angers Loire Métropole. Elle est au carrefour de différents types d'unités paysagères : la Loire, les coteaux, les terres agricoles, viticoles et céréalières, une zone péri-urbaine…

**Comment allez-vous mettre en œuvre ce Plan de paysage ?**

C'est un travail que nous allons mener avec un bureau d'études, mais également avec les services de la commune et les habitants intéressés. Le Plan de paysage fait appel à une culture partagée d'ambition pour le territoire, au-delà de la seule commune de Mûrs. Il participera à l'amélioration du cadre de vie des habitants et des différents projets d'aménagement du territoire, car il se situe à une échelle plus humaine et plus concrète que les documents d'urbanisme déjà existants. ■

**urbanisme@ville-murs-erigne.fr**

**Pellouailles-les-Vignes (Verrières-en-Anjou)**

# Verte et collaborative

C'est une artère rectiligne, qui fend le territoire sur 900 mètres: la rue Nationale, vestige du relais diligence situé jadis sur l'axe Paris-Nantes, est aujourd'hui encore l'épine dorsale de la commune de Pellouailles-les-Vignes. *"C'est autour d'elle que s'est générée l'activité, les commerces et la chapelle, à l'époque où la zone dépendait encore de Villevêque"*, raconte le maire délégué de la commune, Jean-Pierre Mignot. Nous sommes au 18e siècle. La suite, c'est la création d'une paroisse autonome, sur la foi d'un vicaire désireux de se soustraire à l'influence de l'évêque, puis l'officialisation de la commune, durant la Révolution française, en 1791. Pellouailles, littéralement "le lieu où l'on tondait les moutons" est née, mais il faudra encore attendre la fin de la Première Guerre mondiale pour que "les Vignes" viennent s'accoler au vocable initial. Un décret signé par Georges Clemenceau vient récompenser l'effort de guerre de la commune, qui a fourni une quantité importante de… vin rouge aux Poilus. *"Au 19e siècle, deux tiers de la superficie de Pellouailles étaient recouverts de vignes"*, reprend Jean-Pierre Mignot. Ils n'en reste plus aujourd'hui que deux ares, soigneusement entretenus par l'association Pellouaillaise origine contrôlée (POC), qui produit bon an mal an quelques hectolitres, pour perpétuer la tradition. *"Le tout en bio"*, insiste le maire délégué, qui met là le doigt sur l'une des particularités de la commune: son *"identité naturelle"*. *"Nous sommes une commune suburbaine mais au caractère rural, avec la campagne à moins de 400 mètres de la mairie"*, note Jean-Pierre Mignot. Nombreux cheminements piétons ou vélo, gestion différenciée des espaces verts, politique zéro phyto très ancienne, récupération des eaux de pluie… ici, on ne plaisante pas avec l'environnement, à tel point que Pellouailles a obtenu le 1er prix de la biodiversité lors du concours régional des villes et villages fleuris, en 2005. L'autre marqueur fort de la commune, c'est sa propension à travailler main dans la main avec ses voisins. Le plus bel exemple demeure la formation d'une commune nouvelle avec Saint-Sylvain-d'Anjou, au 1er janvier 2016. Fichée au bord de l'autoroute, encadrée par Villevêque, Saint-Sylvain-d'Anjou et la zone d'activités Océane, Pellouailles-les-Vignes a trouvé dans une logique de partenariat un remède efficace à son périmètre réduit. ■

PHILIPPE NOISETTE

**Deux sociétés de boule de fort sont installées sur la commune.**

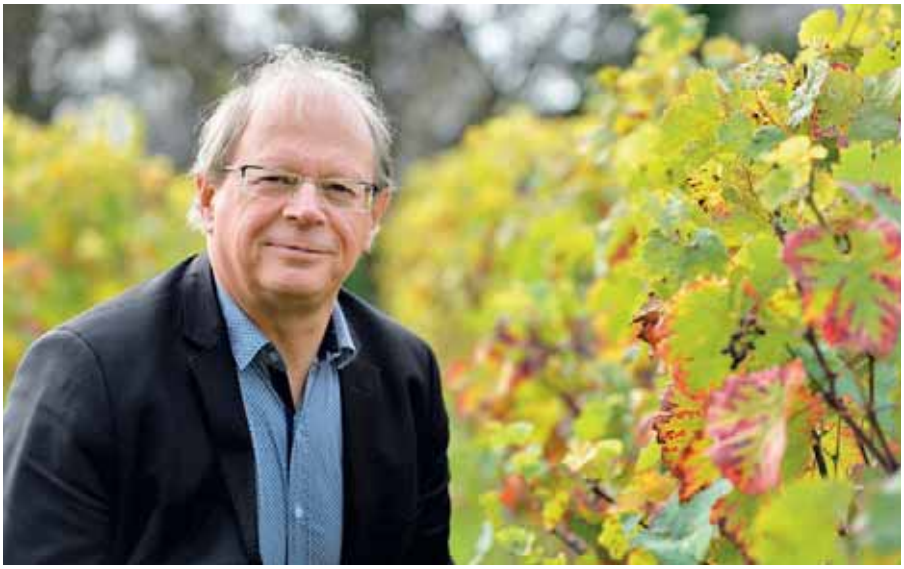

PHILIPPE NOISETTE

**Jean-Pierre Mignot, le maire délégué de Pellouailles-les-Vignes, au cœur du carré de vigne qui rappelle la glorieuse histoire de la commune.**

## REPÈRES

**POPULATION:** 2 550 habitants
**SITUATION:** 12 km au nord-est d'Angers
**À DÉCOUVRIR:** Le Carré des Arts, ses randonnées piétonnes et VTT nature
**SITE INTERNET:** mairie-pellouailleslesvignes.fr

PHILIPPE NOISETTE

**Le Carré des Arts, inauguré en 2004.**

**INSOLITE**

**À Pellouailles-les-Vignes, on ne retrouve pas une mais deux sociétés de boules de fort. Entre l'Alliance et L'Agriculture, l'ambiance est au beau fixe: chaque année, le challenge communal du 14-juillet est organisé de concert, qui a la particularité d'être la seule compétition de boule de fort où chaque joueur ne possède qu'une boule, les deux équipes s'affrontant étant composées de quatre joueurs. Une compétition qui fêtera en 2018 sa 100e édition.**

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU RAYONNEMENT / VILLE D'ANGERS ET ANGERS LOIRE MÉTROPOLE / CONCEPTION GRAPHIQUE : FRANCK DENIEL

# LES SOLEILS D'HIVER S'ILLUMINENT À PARTIR DU 25 NOVEMBRE

C'est un mois tout pile avant Noël que les festivités de Soleils d'hiver commencent. Le samedi 25 novembre marquera le lancement des illuminations au château, à 17 h, avec les marionnettes géantes de la compagnie Caramantra.
Le marché de Noël ouvrira quant à lui le samedi 2 décembre, date de l'arrivée du père Noël par les airs, place Leclerc.
Au programme également : sons et lumières sur la cathédrale (du 19 au 23), patinoire éphémère, grande roue, manèges, animations autour du patrimoine, ateliers du Père Noël, exposition d'Alan Mets au Grand-Théâtre, Noël solidaire…
Côté commerces, les boutiques pourront ouvrir les dimanches 10, 17 et 24 décembre et un ensemble de services pour faciliter le confort d'achat sera proposé. **www.angers.fr**

## ANGERS POUR VOUS - MAJORITÉ

# Nous sommes sur la bonne voie, les Angevins le confirment

En 2014, nous avions pris des engagements auprès des Angevins. L'un d'entre eux était de les tenir informés de l'avancée de nos projets. Nous sommes aujourd'hui à la moitié de notre mandat. Le mois dernier vous avez reçu notre point d'étape à mi-mandat avec le *Vivre à Angers*. Pour compléter ce premier bilan, nous avons réalisé un sondage auprès de plus de 600 Angevins représentant les différents quartiers, âges et catégories socio-professionnelles afin de connaitre le degré de satisfaction sur nos actions menées.

Le premier point nous a appris que vous êtes, pour 96 %, heureux de vivre à Angers. La ville offre en effet de nombreux atouts tant en matière d'environnement, d'espaces verts, de vie culturelle, que d'activités de loisirs et de sports.

En ce qui concerne le travail entrepris depuis 3 ans à vos côtés, il semble porter ses fruits, puisque vous êtes plus de 80 % à trouver que le travail accompli depuis notre arrivée est très positif. Les chantiers que nous menons sont nombreux mais nous avons pleinement conscience qu'il reste beaucoup à faire. Vous nous faites d'ailleurs confiance sur les projets que nous mènerons pour l'avenir de notre ville car vous êtes 86 % à penser qu'ils sont bons. Nous souhaitons chaque jour que vous vous sentiez de mieux en mieux dans notre belle ville et vous trouvez notamment que depuis ces trois dernières années une réelle amélioration a pu être observée (74 %). Vous nous encouragez ainsi à poursuivre nos efforts dans cette voie. Si notre ville est aussi agréable, ce n'est pas seulement par l'action que nous menons, mais aussi et surtout, c'est grâce à vous. Chaque jour, vous participez à l'entraide, à la solidarité, au dynamisme de notre ville. Angers ne serait pas aussi attirante et bienveillante sans chacun d'entre vous.

Ce sondage fait ressortir les domaines dans lesquels les Angevins sont satisfaits et ceux où ils attendent plus et mieux. Les espaces verts font la quasi-unanimité. Cela s'explique notamment par le réaménagement de la promenade du Bout-du-monde, le développement continu des jardins familiaux, l'habillement végétal changeant de la place du Ralliement ou encore les jardinières connectées et les jardins en pied d'immeuble. Vous êtes également enthousiastes quant à l'animation de la ville et la vie culturelle. Nos efforts en la matière sont nombreux : le renouveau des Accroche-cœurs qui rencontrent chaque année un vif succès grâce notamment à un programme "off" qui permet à tous de participer activement à ce festival ou encore l'initiative Échappées d'art qui présentent des œuvres artistiques dans les rues.

D'autres domaines ne donnent pas entière satisfaction aujourd'hui. Le stationnement, la circulation et les transports dans la ville en sont des exemples. La ville vit une métamorphose profonde dans ces domaines.
Les travaux de la ligne B du tram, de la rénovation du centre de congrès, de voirie ou de Cœur de Maine perturbent la circulation dans notre ville et font changer les habitudes des Angevins. Ces travaux transformeront le paysage urbain pour le rendre encore plus agréable et plus dynamique.
L'emploi et le développement économique restent une priorité pour notre équipe, qui essaye d'accueillir des nouvelles entreprises, de rendre notre territoire plus attractif. Nous croyons fermement, qu'avec l'installation d'Aldev comme seul interlocuteur pour les entreprises, l'obtention du label French Tech ou l'accueil du World Electronics Forum, nous avons semé les premières graines. Néanmoins, nous savons qu'il nous reste beaucoup à faire et c'est pourquoi nous restons mobilisés et renforçons nos actions dans ce domaine.

Par ce sondage, nous avons pu mieux comprendre vos attentes, les domaines dans lesquels vous n'êtes pas encore satisfaits, et où vous souhaiteriez voir une amélioration dans ces prochaines années. Nous savons aujourd'hui ce qu'il nous reste à faire pour répondre au mieux à vos préoccupations.

**Vos élu(e)s de la majorité**
**"Angers pour vous"**
**Contactez-nous au 02 41 05 40 34**

## AIMER ANGERS - MINORITÉ

# FAISONS LE VRAI BILAN !

Rendez-vous le

**Samedi 9 décembre 2017**

De 9 h à 13 h à l'ARIFTS

Campus social de Belle-Beille

Rue Darwin, à Angers

Loin du satisfecit du maire, venez faire le vrai bilan de mi-mandat. Car **le vrai bilan c'est celui des Angevin-e-s**. Pour clôturer la large concertation que nous effectuons depuis septembre et jusqu'en décembre dans chaque quartier, nous vous proposons une matinée d'échanges : urbanisme et espaces verts, développement économique, familles et solidarités, vie associative, culture, quartiers… **Venez donner votre avis sur le thème qui vous intéresse, sans langue de bois !**

**Vos élu-e-s du groupe Aimer Angers**
**02 41 05 40 37**
**contact@aimerangers.fr**

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS, 2 I 823.

Corbillard de 1re classe, modèle approuvé par la municipalité, 20 décembre 1847.

MAIRIE D'ANGERS.

POMPES FUNÈBRES

TRANSPORT DES CORPS.

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS, 6 FI 1643.

Pompes funèbres. Institution d'un service de transport des corps par corbillard, arrêté municipal, 20 décembre 1847.

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS, 5 FI 3423. DON DE M. JACQUES-HENRY MARTIN.

Corbillard de 1re classe avec ornements facultatifs, photographie, vers 1860.

# Le premier corbillard

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les cimetières sont au centre de la ville. Nul besoin d'une voiture pour transporter les corps à leur dernière demeure. Les services funèbres sont très simples. On n'attache alors guère d'importance, ni au rituel de l'inhumation, ni aux tombes des cimetières. Le décret impérial du 18 mai 1806, concernant le service dans les églises et les convois funèbres, ne suscite aucune réaction des autorités. Le conseil municipal ne se saisit pas de cette question avant 1833.

Dans les années 1820-1830, l'attitude vis-à-vis de la mort change, l'attachement aux morts grandit, on réclame plus de décence et de solennité dans les services. Ce nouveau sentiment, coïncidant avec la translation des cimetières de la rive gauche en un seul champ de repos, plus vaste et plus éloigné de la ville, induit de nouveaux usages. En 1830, le conseil municipal exprime pour la première fois son désir *"qu'il soit établi à Angers un corbillard et un service de pompes funèbres tel qu'il existe dans la plupart des villes"*.

Cependant, l'arrêté municipal du 16 décembre 1833 concernant les pompes funèbres maintient le transport des morts sur un brancard. Dix ans plus tard, l'éloignement du nouveau cimetière en cours d'aménagement route de Saint-Barthélemy (le cimetière de l'Est, rue Larévellière) rend indispensable l'usage du corbillard. Ce service est voté au conseil du 10 juin 1843. Le transport des corps des personnes âgées de plus de sept ans n'aura plus lieu qu'au moyen d'un "char funèbre dit corbillard", à quatre roues, à un ou deux chevaux, dirigé par un conducteur et accompagné de deux porteurs qui le précéderont à pied. Le corps des enfants pourra être porté sur un brancard appelé "comète". Le prix de la pompe funèbre est divisé en six classes. Une belle série de photographies des années 1860, conservées aux Archives municipales, illustre ce faste minutieusement hiérarchisé qui commence avec plumes d'autruche, débauche de draperies et de broderies d'argent, pour se terminer par un char funèbre nu. Le cimetière de l'Est est béni le 12 décembre 1847 et le service des pompes funèbres commence le 1er février suivant. ■

**SYLVAIN BERTOLDI**
**Conservateur des Archives d'Angers**

**la chronique intégrale sur**
**archives.angers.fr**

# LE VÉLO EN VILLE

UN RÉFLEXE À PARTAGER

# CYCLISTE BIEN ÉCLAIRÉ

## AUTOMOBILISTE **ATTENTIF** !

angers.fr

Angers